

# FORMATION CONTINUEE - MANUTENTION ET ERGONOMIE EN FONCTION DU PROFIL DU BENEFICIAIRE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

Annexe 1

## 1. FINALITÉS DE L'UNITE DE FORMATION

### 1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit :

- ◆ concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- ◆ répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

### 1.2. Finalités particulières

L'UE doit permettre aux intervenants professionnels, ou volontaires, de découvrir les techniques de manutention spécifiques, d'analyser les situations pour leur mise en œuvre optimale, et se les approprier par la pratique.

# **FORMATION CONTINUEE - MANUTENTION ET ERGONOMIE EN FONCTION DU PROFIL DU BENEFICIAIRE**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

**Annexe 2**

## **2. CAPACITES PREALABLES REQUISES**

### **2.1. Capacités**

Au départ d'un document écrit traitant d'une situation professionnelle

- Dégager les idées principales du texte ;
- Répondre à des questions faisant appel au texte remis ;
- Poser une réflexion critique sur ce texte ;
- Utiliser les règles élémentaires de la syntaxe de la langue française.

### **2.2. Titres pouvant en tenir lieu**

CESI, CE2D, CTSI, CQSS, CESS, Bachelier, Master de catégorie sociale, pédagogique, paramédicale ou grade équivalent

# **FORMATION CONTINUEE - MANUTENTION ET ERGONOMIE EN FONCTION DU PROFIL DU BENEFICIAIRE**

**ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION**

**Annexe 3**

## **3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE**

**Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, au départ de situations professionnelles concrètes, vécues :**

- D'effectuer correctement les différentes manipulations de base et spécifiques ;
- De solutionner adéquatement des cas particuliers rencontrés dans le milieu du travail ;
- D'apporter une justification théorique aux techniques utilisées ;
- D'évaluer et adapter ses pratiques.

**Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :**

- ◆ La qualité de l'analyse,
- ◆ Le niveau de précision des gestes techniques, au regard du confort du patient et de la préservation de sa propre intégrité physique,
- ◆ Le niveau de mobilisations de ses ressources en vue de l'amélioration de ses pratiques professionnelles.

# FORMATION CONTINUEE - MANUTENTION ET ERGONOMIE EN FONCTION DU PROFIL DU BENEFICIAIRE

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPERIEUR DE TRANSITION

**Annexe 4**

## **4. PROGRAMME**

Au regard d'une situation professionnelle amenée par lui, l'étudiant sera capable :

- ◆ D'expliquer le profil du bénéficiaire et d'identifier ses besoins perturbés, ainsi que les pratiques de manutention adaptées au contexte d'intervention ;
- ◆ D'effectuer les différentes manipulations de la manière la plus confortable pour le patient en garantissant la préservation de sa propre intégrité physique ;
- ◆ D'analyser les données récoltées dans le dossier du bénéficiaire ;
- ◆ De tenir compte du un contexte professionnel dans lequel il exerce ;
- ◆ D'expliciter les éléments théoriques permettant de poser des actes adaptés ;
- ◆ De réaliser une autoévaluation et d'ajuster ses pratiques.